

Le Relais



Toute l'actualité de la commune de Fegersheim-Ohnheim

NUMÉRO 93

DÉCEMBRE 2024



MEILLEURS VŒUX

RECENSEMENT 3

Comment va t'il se dérouler dans la commune ?

PATRIMOINE 10

Retour sur la Journée du Patrimoine à Fegersheim

RECETTES 26

Des Bredele pour les fêtes de fin d'année



Vivre ensemble, NOTRE MÉDAILLE D'OR COMMUNE



**Chères Fegersheimoisés,
chers Fegersheimois,**

Dans une année marquée par les défis et les espoirs, notre commune continue d'incarner un modèle où le vivre ensemble s'enrichit de nos diversités, de notre solidarité et de notre engagement collectif. Nous avons eu la chance d'accueillir les Jeux Olympiques, cet événement universel qui célèbre la fraternité, nous avons une occasion unique de rappeler les valeurs qui nous unissent : le respect, l'effort commun et la quête d'un avenir meilleur.

Ces valeurs, si chères à l'olympisme, doivent aussi guider notre action municipale, surtout dans un contexte politique et social complexe. Les défis auxquels notre pays est confronté, qu'ils soient climatiques, économiques ou sociaux, rappellent combien les communes restent des piliers essentiels pour le service public de proximité.

Alors que les grandes décisions se prennent souvent loin de nos réalités quotidiennes, c'est ici,

au cœur de notre commune, que nous donnons vie à la République, en accueillant, en écoutant et en agissant concrètement pour vous, pour nous.

En ces temps parfois marqués par les tensions et les divisions, je souhaite que nous regardions notre commune comme une équipe soudée. Chacun, quelle que soit sa place, contribue à faire avancer le collectif : les bénévoles de nos associations, les enseignants qui transmettent à nos enfants, les commerçants, artisans et entreprises qui font battre le cœur de nos rues, et vous, qui par vos gestes quotidiens, construisez le lien.

À l'image des athlètes qui se préparent pour atteindre l'excellence, notre vivre ensemble demande des efforts constants : comprendre l'autre, respecter ses différences et s'engager à faire de notre commune un lieu de confiance et de partage.

Alors, profitons de cette énergie olympique qui traverse le pays pour nous inspirer, relever nos défis locaux et bâtir, ensemble, une commune où chacun trouve sa place et peut s'épanouir.

**Je vous souhaite de très
belles fêtes de fin d'année
et a gueti rutsch en 2025 !**

Ensemble, portons haut nos

couleurs, celles d'une communauté

vivante, unie et audacieuse.

Avec toute mon amitié,

*Thierry Schaal, Maire de Fegersheim et Vice-Président
de l'Eurométropole de Strasbourg*

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- Aaron ANTZ > le 07 juillet
- Loris ANTZ > le 07 juillet
- Léonie SCHULLER > le 15 juillet
- Hazal ALSAN > le 16 juillet
- Maude SCHMITT > le 20 juillet
- Giorgia ARKANIA > le 31 juillet
- Jade GOETZ > le 18 octobre

MARIAGES

- Valentin CHARRON et Sandrine CHEREAU
> le 31 août
- Sam ALAMOUTI FARD et Noura HOUSAIRI
> le 19 octobre
- Rabah DAHMANI et Caroline WENDLING
> le 25 octobre

DÉCÈS

- Jean-Luc ANTZ
> le 31 juillet (69 ans)
- Gilbert HEITZ
> le 15 août (92 ans)
- Anne-Marie MULLER née PAULE
> le 29 août (86 ans)
- Jean-Pierre ROTH
> le 12 septembre (89 ans)
- Denis MANTERNACH
> le 21 septembre (71 ans)
- Marguerite REIBEL née SCHMITT
> le 14 octobre (91 ans)
- Martine GRUNEWALD née LEHNBERG
> le 29 octobre (73 ans)

MAIRIE DE FEGERSHEIM

50 rue de Lyon, 64640 Fegersheim

Directeur de la publication : Thierry Schaal.

Rédaction : Mathilde Schenk.

Graphisme : Claire Pinatel.

Crédits photos : Commune de Fegersheim, Freepik, Unsplash.

Impression : Ott imprimeurs, PAE Les Pins, 67319 Wasselone Cedex.

Imprimé en 2900 exemplaires.



Le recensement à Fegersheim

Cette année, Fegersheim réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier jusqu'au 15 février.

> Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

> Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport, logements, etc. Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- 1 Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2 Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- 3 Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.



La commune de Fegersheim est toujours à la recherche d'agents recenseurs. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître en mairie. La mission est rémunérée !

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter directement la Mairie ou rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Synthèses des Conseils Municipaux

7 OCTOBRE 2024

■ Rémunération des agents recenseurs

Dans le cadre du prochain recensement qui se déroulera à Fegersheim du 16 janvier au 15 février 2025, la commune est chargée de recruter 11 agents recenseurs. Le Conseil Municipal a adopté le mode de rémunération des agents recenseurs comme suit :

- 1,60 € brut par formulaire « bulletin individuel » rempli
 - 0,80 € brut par formulaire « feuille de logement » rempli
- Ainsi, sur la base d'un nombre estimatif, le coût chargé pour la collectivité devrait s'élever à 16 113,56 €.

Prochaine séance : XXXXX à 19h30 en salle du Conseil.

Toutes les délibérations sur www.fegersheim.fr (rubrique Conseil municipal)

■ Convention avec le Centre de Gestion

Le Conseil Municipal a approuvé l'intervention du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin pour l'accompagnement à l'élaboration du projet professionnel des agents communaux ou bilan de compétences. Cette mission d'accompagnement personnalisé entre dans les missions à caractère obligatoire du Centre de Gestion.

■ Subventions aux associations

Suite à l'examen des différentes demandes de subventions des associations proposées par la commission Vie Associative, Sport et Services à la population, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le versement des subventions ci-contre :

ASSOCIATION	PROPOSITION 2024
ACFFO	1500 €
ACFO CYCLO TOURISTES	500 €
ĀIKIDO	500 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	600 €
APPMMA FEGERSEIM	3949 €
CAVALIERS D'ALSACE	600 €
CERCLE SPORTIF SAINT AMAND D'OHNHEIM	10 000 €
CLUB DE KARATÉ	1500 €
CS FEGERSEIM	10 000 €
DIODON PLONGÉE	350 €
FEGERSEIM ATHLÉTISME	2000 €
GRUPE VOCAL ALLIANCE	600 € + 335 €*
LES AMIS DU GENTIL'HOME	800 €
ORIGINAL EVENT	1000 €
S'FAJERSCHER BAARETHEATER	500 €
SOCIÉTÉ DES QUATRE CANTONS	200 €
SOUVENIR FRANÇAIS	600 €
TENNIS CLUB	5000 €
TENNIS DE TABLE	500 €
TEXAS BUTTERFLY	350 €
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	500 €

*Subvention exceptionnelle

Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg

4 OCTOBRE 2024

Le Conseil a pris acte des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau, de l'assainissement et de prévention et gestion des déchets :

- Plus de 34 millions de m³ d'eau ont été produits sur le territoire, avec un taux de rendement du réseau de 92% pour une consommation sans restriction.
- En matière d'investissement, 26 M€ ont été déployés dans le cadre du schéma directeur d'assainissement pour protéger les milieux, lutter contre les inondations et remplacer les réseaux.

Cette année, les membres du Conseil de Développement ont principalement travaillé sur la thématique de l'eau autour des enjeux de prise de conscience et de préservation de la ressource eau sur le territoire.

Par ailleurs, le Conseil a acté le partenariat volontariste entre l'Eurométropole et l'Université, en soutien à l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation ainsi qu'à la vie étudiante. Plusieurs millions d'€ sont ainsi fléchés, aussi bien pour des manifestations

ou colloques que pour des opérations d'envergure sur les différents campus du territoire : 21 M€ pour le plan campus et 4 M€ pour l'IUT d'Illkirch par exemple.

Plusieurs délibérations du Conseil ont porté sur la politique sportive de l'Eurométropole. En matière de sport de haut-niveau, l'Eurométropole a renouvelé ses partenariats avec la SIG et le Racing pour la saison en cours. Concernant le sport amateur ou semi-professionnel, l'Eurométropole a versé 321 440 € à divers clubs du territoire soutenant 21 associations locales. Faisant le lien avec la délibération précédente relative à l'Université, l'Eurométropole a également acté le lancement d'un programme de recherche particulier, avec la faculté des sports, quant à l'observatoire de la pratique sportive sur le territoire.

En matière d'aménagement du territoire, le Conseil a lancé des procédures d'urbanisme visant à concerter avec la population les orientations de futurs projets urbains sur les sites Heppner à Strasbourg et Schutzenberger à Schiltigheim. Ces sites portent des enjeux communs en matière de déminéralisation des sols, d'amélioration du cadre de vie et de gestion de la qualité des sols.

Dans le cadre de sa politique en matière d'habitat social, l'Eurométropole a choisi d'octroyer une aide exceptionnelle aux bailleurs pour favoriser la production de logements aidés sur le territoire : 1,2 M€ sont ainsi versés aux opérateurs, représentant 21 projets et 207 nouveaux logements accessibles.

Enfin, le Conseil a pris acte de la communication relative aux zones d'accélération des énergies renouvelables. Sollicitées par la préfecture quant aux secteurs susceptibles d'accueillir des unités de production d'énergies renouvelables, 20 communes ont répondu, définissant 41 zones possibles, pour essentiellement du photovoltaïque, mais aussi de la biométhanisation ou de l'hydroélectricité.





CARTE DU PÉRIMÈTRE
DU LOT DE CHASSE

Consultation du produit de la chasse

Par une délibération en date du 15 mai 2023, le Conseil municipal a décidé d'**abandonner le produit de location de la chasse et de le reverser aux propriétaires fonciers** proportionnellement à la contenance cadastrale des fonds compris dans le lot unique de chasse de Fegersheim.

La redevance annuelle de la chasse s'élève à 500 €, pour la période 2024-2033.

Chaque propriétaire foncier possédant des terres situées dans le périmètre du lot de chasse est **en droit de demander à la commune de lui reverser sa part de redevance annuelle**, calculée au prorata de la surface concernée.

Les sommes annuelles retirables pour les particuliers propriétaires fonciers sur le ban communal ne sont pas importantes. **Pour la grande majorité des propriétaires, la somme ne dépasse pas l'euro.** Elle peut monter à 6 ou 7 € pour les propriétaires de nombreux terrains agricoles et naturels sur la commune.

Les sommes non retirées dans un délai de deux ans à partir de la publication de l'état indiquant le montant de la part attribuée à chaque propriétaire sont acquises à la commune et seront utilisées pour payer la cotisation foncière qui assure le **financement de l'assurance « accident du travail / maladie professionnelle »** des exploitants agricoles, viticoles et forestiers, des membres de leurs familles et de leurs salariés sous certaines conditions.

Pour connaître le produit de la chasse qui vous est attribuée envoyez un email à urbanisme@fegersheim.fr

MOUVEMENTS D'AGENTS

NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE



ÉCOLES

➤ **Christina SPEISSER** est la nouvelle ATSEM de l'école maternelle d'Ohnheim depuis début octobre.



SERVICES TECHNIQUES

➤ **Léa KINDLE**, poursuit son emploi saisonnier aux services techniques jusqu'au 31 décembre 2024.



ADMINISTRATION

➤ **Rachel BAUER** vient renforcer les services en tant qu'Assistante de gestion administrative.



➤ **Chloé AURE** effectuera son alternance au sein du service finances de la mairie pendant 2 ans à compter de début novembre 2024. Elle entame une formation pour obtenir le Diplôme de comptabilité et gestion (DCG).



EMMD

Ils ont rejoint l'équipe de l'école de musique et de danse de Fegersheim à compter de septembre :



➤ **Ouriel CWAJGENBAUM** (guitare classique)

➤ **Victorien GERARD** (atelier rock, musiques actuelles)

NOUS LEUR SOUHAITONS UNE BONNE CONTINUATION

➤ **Laetitia BONNE**, ATSEM à l'école maternelle d'Ohnheim depuis deux ans. Elle a quitté la commune pour une autre collectivité après avoir réussi le concours.

➤ **Sébastien RIFF**, agent référent des espaces verts, a quitté les services techniques le 1^{er} novembre pour rejoindre ceux de la commune d'Ottrott, après 25 années au sein de notre commune.

➤ **Pierre SCHALCK**, agent d'entretien des espaces verts depuis plus de 13 ans commencera l'année 2025 dans le service espaces verts de la mairie d'Ostwald.



Soutenir la rénovation de nos maisons alsaciennes

Par une délibération du conseil municipal du 7 octobre 2024, la commune de Fegersheim a décidé d'adhérer au **fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel** à partir du 1er janvier 2025, dans la limite d'une enveloppe de 5 000 € par an. Cette aide s'inscrit dans la mise en œuvre de la Politique de la **Maison Alsacienne du XXI^e siècle** portée par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) en partenariat avec des experts du bâti ancien du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement d'Alsace (CAUE d'Alsace).



67+68
Alsace
caue
conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement

Plus d'infos : www.alsace.eu/aides-et-services/culture-et-patrimoine/aides-a-restauration-patrimoine/



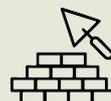
L'objectif ?

Le Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel permet d'**accompagner les Alsaciens dans la réhabilitation et la restauration des maisons anciennes** qui font le charme de l'Alsace par-delà ses frontières.

Ce dispositif est une **aide à la restauration** des maisons anciennes et de leurs dépendances. Les bâtiments concernés sont ceux construits **avant 1948**.

Le fonds permet aux porteurs de projets de :

- Bénéficier d'un **accompagnement gratuit** dans la réalisation de leur projet par des conseils et préconisations par un professionnel du bâti ancien
- Solliciter une **subvention** pour la réalisation de ces travaux



Éligibilité et fonctionnement

Les travaux éligibles sont les **travaux extérieurs**, essentiellement de structure et de clos-couvert c'est-à-dire : charpente, couverture, menuiseries (portes, fenêtres, volets) et façades (reprise des enduits, de la maçonnerie, restauration des colombages). Ces travaux doivent être réalisés **dans les règles de l'art avec des matériaux traditionnels dans le respect des techniques du bâti ancien**.

Une porte d'entrée unique : la Collectivité européenne d'Alsace. Le porteur de projet prend connaissance des conditions d'éligibilité au dispositif en consultant le site www.alsace.eu. **Après une rencontre avec d'un architecte conseil, il pourra déposer une demande de subvention sur un téléservice.**



Visite du Musée des
Arts décoratifs de Strasbourg



RÉTRO-PHOTOS

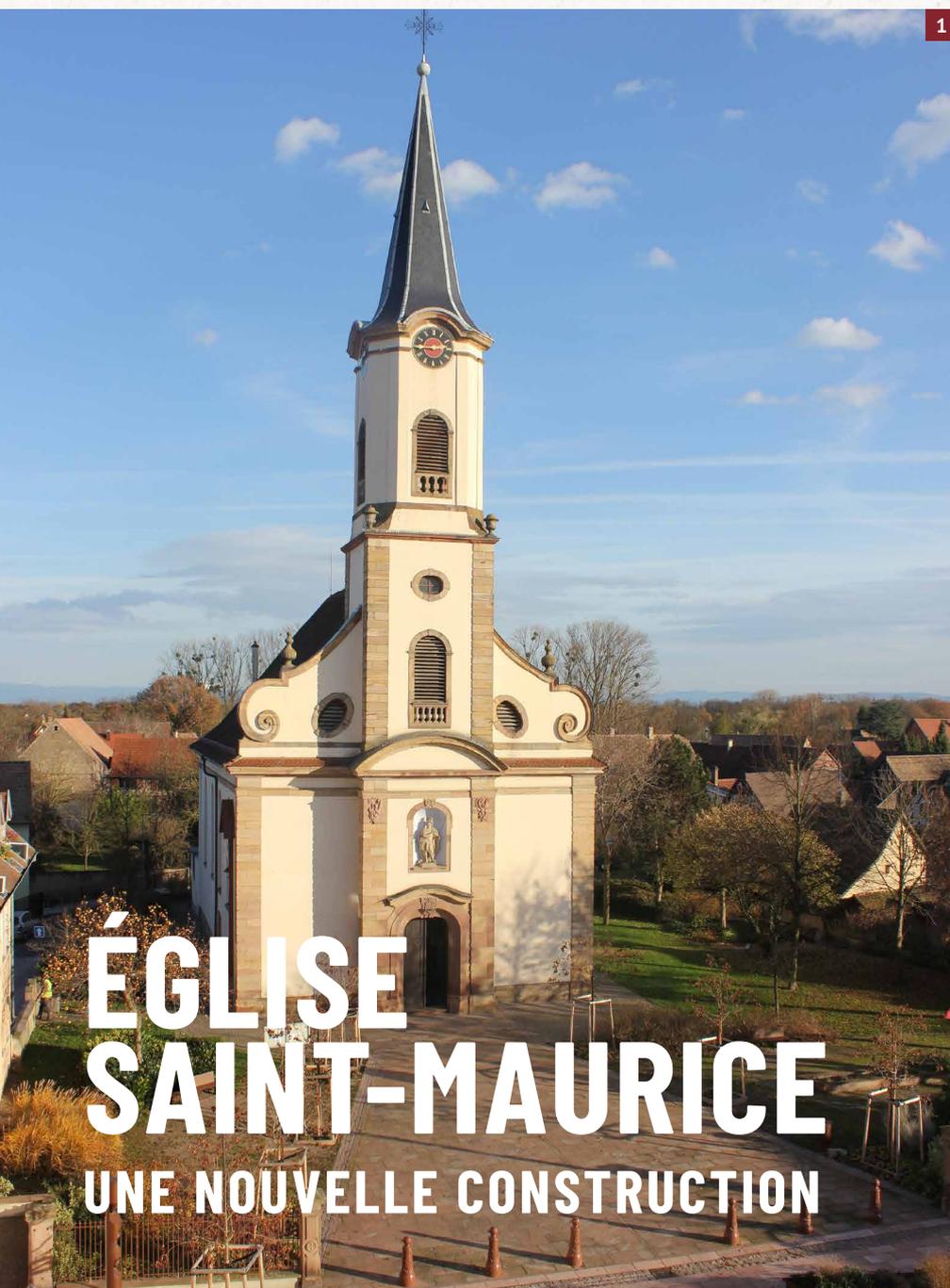
Parenthèse culturelle

pour les élèves de l'école
Germain Muller d'Ohnheim



Séance de musique





ÉGLISE SAINT-MAURICE

UNE NOUVELLE CONSTRUCTION

CHAPITRE 7 *par Jean-Paul LINGELSER*

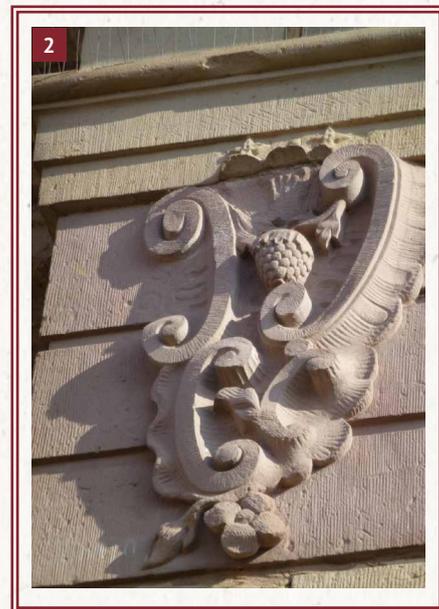
Lors de la visite paroissiale à Fegersheim le 29 août 1763 par Mgr Toussaint Duvernin (1713-1785), évêque suffragant de Strasbourg, le constat est fait que l'église paroissiale est considérée comme trop petite et vétuste. Il charge la communauté d'entreprendre à ses frais la reconstruction de la nef et du clocher.

Si nous ne connaissons pas le devis original rédigé en allemand par un maître maçon, le texte, traduit en français par Jean Frédéric Christiani (1727-1770), un inspecteur des Ponts et Chaussées de Basse-Alsace, a été fort heureusement conservé. C'est un document très important attribué à Jean Michel Ruescher (1709-1779), un maître expérimenté, domicilié à Obernai depuis 1745, mais originaire

du Vorarlberg (Autriche). Il appartient à un lignage de maîtres d'œuvre de l'art baroque, tout comme son épouse Séraphine Brenner. C'est une découverte inédite, ignorée par tous les historiens de la commune.

Les plans de l'église ont été paraphés par François Joseph Auger, bailli de la noblesse de Basse-Alsace et approuvés par Jean Michel Ruescher le 23 novembre 1767. Inutile de dire que tous les villageois ont été fortement mis à contribution pour un montant considérable de 20 400 livres.

Le chantier commence au printemps de l'année 1768 par la construction des nouveaux murs qui viennent ceinturer l'ancienne bâtisse ; la main d'œuvre est fournie par la po-



pulation locale sous forme de corvées. Cette solution a permis de maintenir les offices religieux pendant les travaux. Le chœur ayant été conservé, le nouvel édifice n'avait pas besoin d'être consacré, car une église agrandie ou transformée le reste. Il existe en effet dans ce cas, une continuité naturelle dans la sacralité d'une construction. La fin des travaux du gros œuvre intervient au cours de l'année 1769 avec la suppression de l'ancienne église.

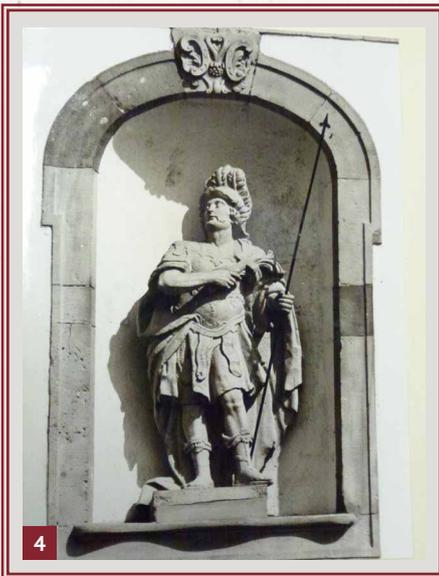
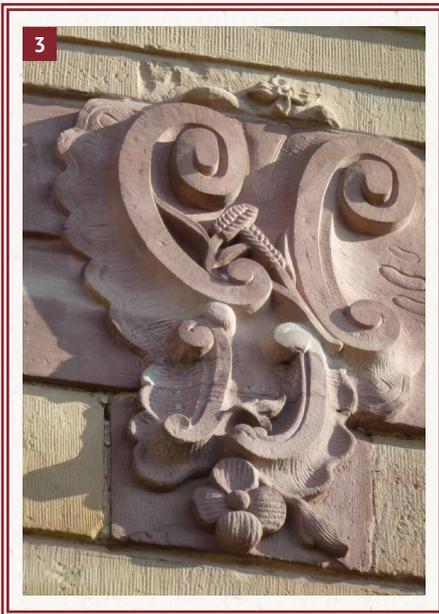
En 1769, de nouveaux bancs d'église sont installés. Le 16 février 1780 est signé un contrat avec Thomas Hechinger († 1790), un ébéniste d'art religieux d'Oberhausen, près d'Ettenheim dans le pays de Bade, pour réaliser les trois autels baroques. Tout l'ensemble est livré par bateau sur le Rhin en remontant l'Ill jusqu'à Ohnheim.

Les peintures sont l'œuvre de Jean Rödel († 1808), un artiste de Riegel, une localité du Kaiserstuhl dans le Bade-Wurtemberg. Enfin, le vernissage, la dorure et le décor en faux-marbre très coûteux sont réalisés par François Xavier Kopp († 1815), un jeune artiste doreur très talentueux d'Ettenheim. C'est lui qui complète l'ancienne peinture du martyr de saint Maurice par un rajout inférieur de toile au tableau d'origine provenant de l'église primitive. Ajoutons que la commune, qui s'est endettée, n'a jamais cessé de payer ses créanciers pour tous ces travaux, jusqu'au 25 mai 1809, soit durant 41 ans !

L'église est flanquée d'un élégant clocher qui s'élève à 41 mètres de hauteur. C'est un choix plutôt judicieux de Jean Michel Ruescher qui a abandonné le classique bulbe souvent reproduit dans le Vorarlberg et que l'on trouve sur le plan. L'architecture de l'édifice et tout le décor des trois autels sont véritablement l'expression de l'art baroque, un courant artistique correspondant à la Contre-Réforme après le concile de Trente (1545-1563). Le style baroque va servir d'instrument de reconquête des esprits, initié par les Jésuites, dans leur lutte contre le protestantisme.

Le décor de façade illustre cette dimension apologétique avec les deux ailerons à volutes extérieures, affichant un baroque rococo plus

tempéré et joyeux et soutenant des références bibliques avec le raisin et deux épis de blé pour les deux agrafes. Le cartouche de la clef du portail sur la façade imite un parchemin avec une inscription latine : « IN DOMUM DOMINI LAETANTES IBIMUS 1768 ». Elle signifie : « Nous irons joyeux dans la maison du Seigneur 1768 ». Elle fait explicitement référence au psaume 121 du roi David. La niche située au-dessus affiche la sculpture de saint Maurice comme légionnaire romain tenant dans la main droite une croix qu'il porte à gauche pour signifier qu'il est chrétien dans son cœur. Bref, l'église Saint-Maurice de Fegersheim est un édifice majeur qui mériterait de figurer dans un circuit propre à l'art baroque en Alsace. Il convient aussi de découvrir son décor intérieur.



1. Eglise Saint-Maurice de Fegersheim construite en 1768-1769.

2. Agrafe de gauche avec un raisin.

3. Agrafe de droite avec deux épis de blé.

4. Statue de saint Maurice dans la niche de la façade.



Passage à l'heure d'hiver, soyez plus vigilants

> Vérifiez votre éclairage, avant l'hiver !

Les différents phares de voiture servent à voir mais également à être vus par les autres usagers de la route. Feux de croisement, feux de route, feux de position, clignotants ou feux de brouillard doivent être vérifiés (fonctionnement, propreté, visibilité ...) et utilisés selon la situation de conduite rencontrée. Vérifier leur bon fonctionnement.

Circuler avec un éclairage défectueux constitue une contravention de 3^{ème} catégorie, sanctionnée par une amende forfaitaire de 68€. Le défaut d'utilisation ou la mauvaise utilisation des feux d'une voiture constitue une infraction au code de la route. L'automobiliste risque une contravention de 4^{ème} classe et le retrait de 4 points. L'amende pour les feux de croisement est fixée à 135€.

> Pour les vélos : être visible, la clé de la sécurité !

La sécurité routière parle d'une augmentation de 47% des accidents corporels dont sont victimes les cyclistes, pour la seule tranche horaire 17h-19h, entre les mois d'octobre et de novembre. Nous vous rappelons qu'un dispositif d'éclairage avant et arrière est obligatoire et peut en son absence, vous faire écoper d'une amende de première catégorie (11€).

Pour circuler la nuit ou le jour, lorsque la visibilité est insuffisante, tout conducteur et passager d'un vélo doit porter hors agglomération un gilet de haute visibilité. Ne pas respecter cette obligation est puni par une amende pouvant aller jusqu'à 150€.

Le gilet haute visibilité en toutes circonstances est vivement conseillé. Il rend immédiatement le cycliste visible pour les automobilistes. Les risques d'accident sont alors nettement diminués.

LE PLUS IMPORTANT EST LA SÉCURITÉ !

RENDEZ-VOUS VISIBLE !

Journée du patrimoine à Fegersheim

UNE GRANDE PREMIÈRE !

Dimanche 22 septembre, la Commune de Fegersheim a ouvert les portes de ses bâtiments afin de présenter ses services.

La Mairie, La CLEF, les ateliers municipaux, l'Eglise Saint Maurice, l'Espace Jeunes, la Ruche et le Mini'Space étaient ouverts pour l'occasion. Nous avons également profité de cette journée pour inaugurer deux de nos périscolaires : La Ruche et le Mini'Space. Zoom sur les périscolaires inaugurés.

Nous remercions Jean-Paul Lingelser pour avoir accepté de participer à cette journée et d'avoir fait visiter la CLEF, anciennement Auberge au Soleil d'Or ainsi que le centre-bourg.

Nous remercions également Maurice Heyer de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine qui a pu faire visiter l'église Saint-Maurice.



LA RUCHE

La Ruche, a été mise en service en 2020, mais malheureusement jamais inaugurée avec les différents confinements. C'est pourquoi nous profitons aussi de ce moment pour rendre hommage aux travaux réalisés dans ce bâtiment. A l'origine, la Ruche était une maison alsacienne avec un corps de ferme. Nous sommes partis du bâti et nous l'avons entièrement rénové et étendu afin qu'il puisse répondre à nos attentes.

Ce projet aura pris 6 ans à voir le jour et aura coûté plus de 2,3 millions d'euros. Nous avons reçu des aides financières de :

- > La Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin à hauteur de 165 000 €
- > L'ex-conseil général du Bas-Rhin, aujourd'hui Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 422 298 €
- > La Région Grand Est via Climaxion à hauteur de 42 500 €.



MINI'SPACE

Le Mini'Space quant à lui, est aussi une valorisation de notre patrimoine foncier existant. Nous avons réaménagé entièrement l'étage, afin d'être aux normes « Petite Enfance » et en conformité incendie et PMR.

Ce projet aura coûté plus de 575 000 €. Nous avons reçu l'aide financière de l'État :

- > 40 000 € pour l'aménagement du site
- > 62 000 € pour la mise en conformité incendie du bâtiment



Ce n'est pas un hasard si la municipalité a pris la décision de valoriser l'existant. Les défis du territoire sont nombreux, il est important de conjuguer les besoins des administrés et les possibilités d'aménagement.





Élections du Conseil Municipal des enfants

UN PREMIER PAS DANS LA VIE DE CITOYEN !

Comme chaque automne, le Conseil Municipal des Enfants renouvelle la moitié de ses élus, auprès des CM1 des écoles Germain Muller d'Ohnheim et Marie Hart de Fegersheim.

Le corps enseignant et Monsieur Olivier Ragot, adjoint au Maire en charge de la citoyenneté ont pu expliquer aux classes de CM1 le déroulement des élections et surtout l'intérêt du Conseil Municipal des Enfants.

La Commune a recueilli une vingtaine de candidatures pour les 8 sièges à pourvoir (en respectant la parité) sur les 2 écoles primaires. Ainsi, les 14 et 17 octobre dernier ont eu lieu les élections dans nos deux écoles primaires. 4 élèves de CM1 de l'école Marie Hart et 4 élèves de CM1 de l'école Germain Muller ont été élus pour deux ans au sein du Conseil Municipal des Enfants.

La Commune a organisé un réel parcours électoral pour les enfants : création d'affiches de campagne, cartes d'électeur, feuilles d'émargement, isolements... tout était réuni pour créer une vraie première expérience de vote. Toutes et tous étaient curieux et enthousiastes à l'idée de voter comme les grands. Les candidats ont pu expérimenter l'effet de suspense à l'approche des résultats, parfois la joie de la victoire !

Les adjoints Olivier Ragot et Françoise Freiss ainsi que les élus du Conseil Municipal, Céline Riegel, Jean-Luc Clavelin et Reynald Tournier étaient présents pour assurer le bon déroulement des votes et donner des explications aux enfants.

Nous remercions encore chaleureusement tous les candidats, les enseignants et les parents pour cette belle initiative !

Cette instance de participation citoyenne permet aux enfants de :

- > Partager leurs idées auprès du Conseil Municipal et d'aider les élus sur les décisions concernant la jeunesse
- > Être le représentant de leur classe d'âge afin de faire des propositions pour le bien vivre à Fegersheim
- > Découvrir d'une manière ludique et participative les bases de la vie civique



CLÉS DE LECTURE

DES RENDEZ-VOUS

LITTÉRAIRES À LA CLEF



Sur cette fin d'année, la CLEF s'est adossée à la labellisation de **Strasbourg Capitale Mondiale du Livre** pour développer, notamment grâce à un appui financier de l'Eurométropole, **une offre de rendez-vous autour du livre et de la littérature** destinée à créer des espaces d'expériences originales.

Lecture musicale

Elle a ainsi proposé en octobre, dans le cadre de sa programmation pour un « *automne frissonnant* », **une lecture musicale sous forme de café-concert** qui a plongé les spectateurs dans l'univers noir et caustique du thriller « *Je ne suis pas un serial killer* » de Dan Wells adapté à la lecture et au piano par la compagnie *Les Oreilles et la Queue*. **Penser des expériences autour du livre**, c'est non seulement chercher à concevoir d'autres modes d'accès que la seule lecture traditionnelle pour décupler les opportunités de lui faire une place dans les temps de loisirs, mais aussi favoriser l'envie et le goût de s'y consacrer.

Achats participatifs

Pour cela, l'équipe de la CLEF a voulu que **les lectrices et lecteurs viennent exprimer leurs préférences** pour que le travail d'enrichissement des collections puisse à la fois les satisfaire au mieux et encourager d'autres curiosités. Cette aspiration s'est concrétisée en novembre par l'organisation d'**une session d'achats participatifs des nouveautés** destinées à rejoindre le fonds romans policiers et thrillers. **Sur les avis d'une professionnelle passionnée de la librairie Kléber**, les participants,

qui n'avaient besoin de remplir aucun prérequis pour assister à cette opération, ont été invités à **voter pour les prochains achats**. Au vu de l'engouement suscité par cette expérimentation et de la très belle sélection de lectures qui a ainsi été constituée - désormais disponible au prêt sur les étagères de la CLEF, **les bibliothécaires pourraient bien chercher à renouveler cette consultation**. Suivez le programme pour repérer la prochaine session !

Métiers du livre

Si ces premiers rendez-vous littéraires se sont attachés à promouvoir la lecture en tant que choix pour le temps libre mais aussi comme expérience à vivre et à partager, ceux proposés dans la prochaine saison culturelle 2025 viseront à sonder l'objet culturel que représente le livre pour revenir à sa source, c'est-à-dire le processus de création. **Il sera ainsi question de s'exercer à l'écriture ou encore de rencontrer des personnes qui façonnent le livre**, à commencer par les auteurs et illustrateurs. Que ce soit au travers de rencontres ou d'ateliers, le public jeunesse comme adulte, sera invité à **découvrir les secrets des métiers du livre et à exercer sa propre créativité**.

Nuit de la lecture

Comme chaque début d'année, la saison sera lancée par la Nuit de la lecture, manifestation nationale dans laquelle s'inscrit la CLEF, qui se tiendra cette année le **samedi 25 janvier autour du thème du « patrimoine »**. Le programme de cette journée voguera entre **tradition locale, mémoire et souvenirs**, pour finir en apothéose sur une **soirée « vintage »** qui, esprit guinguette et tenues vestimentaires à l'appui, sera l'occasion de vibrer avec les grands classiques du répertoire de la chanson française.

Mythologie gréco-romaine

La saison se poursuivra en février sur le « **Mois de l'évasion** » qui, cette année, prend le cap de la mythologie gréco-romaine pour un **voyage aux tréfonds de notre culture européenne**. La CLEF vous prépare une odyssée mêlant **chant polyphonique**, spectacle autour de **l'histoire d'Ulysse à la sauce comique et jeux en forme de travaux d'Hercule** qui apportera une touche héroïque à votre hiver ! Pour le détail et le reste du programme, la surprise reste encore un peu de mise.

L'actualité de la programmation est à retrouver dans la plaquette imprimée distribuée dans les boîtes aux lettres en janvier et sur le portail de la CLEF : www.laclef.fegersheim.fr



LES MEMBRES DU CONSEIL DES AÎNÉS VOUS RACONTENT...

La belle aventure des décorations de Noël !

ÉPISE 1

C'est lors de leur première réunion en Janvier 2017, que certains membres du Conseil des Aînés constatent que notre village semble bien triste en ces temps de festivités de Noël. Nous avons alors l'idée de confectionner quelques décorations en y associant les enfants des écoles et des ados de l'Espace Jeunes. De suite, nous avons trouvé une oreille attentive auprès de Jean-Michel Valentin à l'époque adjoint aux travaux. Avec lui nous définissons trois priorités : décorer les parvis des deux églises, la place de la Mairie et les croix de Saint-André du CSC. Un vrai partenariat s'établit alors avec les agents des Services Techniques (ST), encore à nos côtés aujourd'hui et prêts à relever de nouveaux défis. Sans eux nous n'aurions jamais pu réaliser autant de sujets.

Il y eut d'abord les deux grandes couronnes de l'Avent ornées de sujets peints par les enfants. Chacune est accompagnée d'une boîte aux lettres confectionnée par les ST, destinée à recueillir les listes de vœux au Père Noël déposées par les enfants.

La place de la Mairie accueille une chorale des anges. Nous décidons également avec les ST de garnir les grands sapins avec des paquets cadeaux, il en faudra plus de 300 ! Les retours des habitants ont été encourageants !

Il y a eu tant d'autres décorations réalisées par la suite mais nous vous raconterons tout cela dans un prochain épisode !

Si vous avez une âme d'artiste, ou envie de vous investir pour la commune, le Conseil des Aînés est ouvert à tous dans un esprit de partage et de convivialité, c'est une entité de la commune où l'engagement et la participation restent libres. Venez faire un tour au bar associatif du CSC, rencontrer et échanger avec des membres du CDA ou d'autres personnes le premier jeudi du mois lors du café rencontre ! La période hivernale est le moment propice pour se retrouver, autour d'un café, et de marquer quelques temps forts.

ÉPISE 2

Le CDA encouragé par tous et surtout soutenu par la Commune poursuit toujours cette merveilleuse aventure grâce à l'engagement indéfectible des ST et la complicité de ses agents communaux.

Des réunions sont toujours programmées avec eux, ces rendez-vous incontournables sont de vrais moments d'échanges d'idées et de projets.

Ce partenariat est une véritable réussite, de même que celui avec Kern Grégory, ébéniste, qui nous confectionne chaque fois les sujets que nous lui commandons.

Les ados de l'Espace Jeunes s'investissent également chaque année, à nos côtés pour créer des décorations.

Il y eut tant d'autres décorations réalisées par la suite : une ribambelle de nounours peints par les enfants pour décorer les branches de

sapin, les grands pères Noël, les silhouettes blanches d'anges, sapins et rennes, l'atelier des lutins, la création d'un village de Noël endormi ...

Puis en 2020 la Covid a frappé...

Mais c'est mal nous connaître nous n'avons pas baissé les bras et nous vous laissons deviner tout ce que nous avons entrepris par la suite ...

La suite au prochain épisode, aux prochaines surprises que nous aimons vous préparer chaque année avec un seul objectif, rendre notre village plus beau pour votre plus grand plaisir !

Prochains rendez-vous :

Jeudi 9 janvier

Nous vous invitons à partager la galette des rois, puis jeux de société. Nous pourrions aussi échanger de bonnes recettes que chacun a testées lors des repas de fêtes.

Jeudi 6 février

Venez faire sauter les crêpes de la Chandeleur lors d'une crêpe party ! Puis jeux de société

Jeudi 6 mars

Dégustation de beignets de Carnaval et petite initiation au crochet

CONTACTEZ-NOUS !

fegersheimconseildesaines@gmail.com

CONSEIL DES AÎNÉS

Thé dansant

*Organisé par le Conseil des Aînés de Fegersheim,
en date du mercredi 9 octobre.*

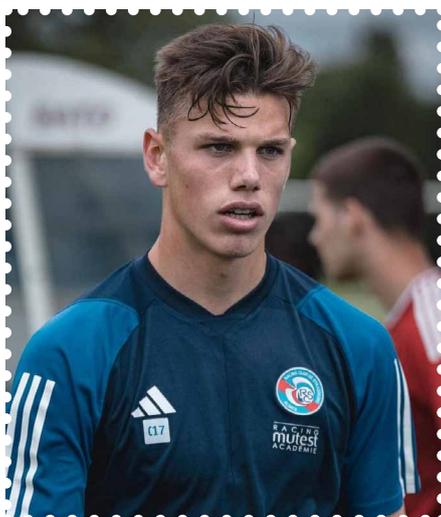
PROCHAIN
THÉ DANSANT

15 JANVIER 2025



PORTRAIT

Sacha Lung, la force d'un rêve d'un jeune Fegersheimois



Dès l'âge de 5 ans, Sacha a commencé à suivre son père, Florian Lung aux entraînements du CS Fegersheim. Avec un papa entraîneur, Sacha a baigné dans l'univers du football depuis son plus jeune âge.

Très tôt, il s'est passionné pour le football et a fait preuves de réelles qualités sportives mais surtout mentales. D'abord comme attaquant à ses débuts, puis comme défenseur central depuis les U10, Sacha ne cesse de prouver sa détermination à suivre son rêve : devenir footballeur professionnel.

Ayant démarré en « pitchounes » au CS Fegersheim, il rejoint le centre de formation du Racing Club de Strasbourg à l'âge de 7 ans après avoir été sélectionné lors d'une détection. Il intègre ainsi l'école de foot du prestigieux club alsacien, découvre les exigences qui y sont très hautes et la concurrence très forte. Certains jeunes joueurs ne restent pas plus d'une saison au centre de formation, Sacha quant à lui entame sa 10^{ème} saison.

Soucieux de sa réussite scolaire, ses parents

ont fait le choix de lui faire suivre un cursus dit « classique » tout d'abord à l'école élémentaire de Fegersheim puis au collège d'Eschau jusqu'en 5^{ème}. Il rejoint ensuite la section sport étude du Lycée Jean Monnet de Strasbourg en 4^{ème}. Aujourd'hui âgé de 16 ans, Sacha est en 1^{ère} générale. Il reste toujours aussi bon élève et prépare sereinement son Baccalauréat comme tout jeune de son âge.

Après avoir été sélectionné dans les équipes d'Alsace et du Grand Est en 2022 et 2023, Sacha s'engage encore un peu plus avec le Racing Club de Strasbourg en juin 2023 en signant un contrat de « joueur aspirant ». Il sera alors surclassé d'une catégorie et devient titulaire avec les U17 Nationaux pour la saison 2023/2024. Son équipe remporte le titre de champion et la belle saison de Sacha lui offre ses premières sélections en équipe de France avec les U16. Avec déjà 6 matchs, 4 titularisations et 5 victoires en bleu à son actif, dont une victoire en finale du prestigieux tournoi Mondial de Montaigu en mars 2024,

Sacha espère continuer son ascension au sein du Racing Club de Strasbourg ainsi que son aventure avec les bleuets !

**« Fais de ta vie un rêve
et de ton rêve une
réalité » telle est la
devise de Sacha !**



Son entourage proche comme premiers supporters !

Afin de permettre à Sacha de grandir dans un environnement stable, ses parents et ses grands-parents s'organisent chaque jour pour le chercher après l'entraînement afin qu'il puisse dormir à la maison et non au centre de formation. Bien entouré de sa famille et de ses conseillers, ce cocon permet au jeune sportif de garder les pieds sur terre et d'avoir une coupure avec le milieu du sport de haut niveau, parfois très rude.

En effet, les privations sont nombreuses pour un sportif de haut niveau : discipline sportive, alimentation saine, repos suffisant : tout cela n'est pas forcément évident à gérer pour un adolescent. Sacha a vécu dans ce rythme depuis qu'il est tout petit et grâce à la force de son rêve, il ne voit aucun obstacle devant lui.

La Commune de Fegersheim félicite Sacha pour son parcours et lui souhaite le meilleur pour les années à venir !

PLACE AU SPORT DANS LES ÉCOLES !

Journée olympique

Le 13 septembre dernier, les écoles élémentaires de la commune ont profité d'une journée olympique, initiée par notre Conseil Municipal des Enfants !

Les enfants ont pu expérimenter une grande variété de sports toute la journée. Nous remercions chaleureusement les associations présentes qui ont permis de faire vivre les ateliers. Un grand merci également aux agents de la commune, aux enseignants et aux bénévoles présents !



Retour sur les **travaux**

— RÉNOVATION, AMÉNAGEMENT, DÉSENCOMBREMMENT —



École maternelle de Fegersheim



Un bureau et la salle de motricité ont été peints (murs et plafond)



La Ruche



Voici les bacs à fleurs qui seront installés prochainement à la Ruche.



Centre Sportif et Culturel



les douches du DOJO ont été refaites et carrelées et le vestiaire 3 a été carrelé.

**École élémentaire
de Fegersheim**



le sol et l'éclairage de la salle des
maîtres ont été refaits.



Biotager



des bacs à fleurs ont été
construits et installés.



Le H2



L'ancien centre technique
municipal a été vidé.



C'Vert Couture

UNE NOUVELLE VIE AUX VÊTEMENTS DE SECONDE MAIN !

Soucieux de l'environnement, Luckens SEVERE passionné de couture, recycle des vêtements de seconde main et leur donne une nouvelle vie.

En effet, le secteur textile est l'un des plus polluants du monde et génère d'importants déchets, notamment avec l'essor de la fast fashion. La démarche de C'Vert Couture s'inscrit parfaitement dans une perspective de durabilité et de respect de l'environnement en recyclant des tissus déjà existants. Aucun achat de tissus, seulement de la créativité !

« Avec un peu de volonté, on peut tout faire ! »

Pour Luckens SEVERE, la couture était d'abord un loisir, tout a commencé avec la confection d'une housse de canapé. Ensuite, il a continué en confectionnant des vêtements pour lui, pour sa femme et en décembre 2023 le site internet C'Vert Cou-

ture est né avec l'aide de sa femme très impliquée dans la démarche.

Ce n'est pas l'activité principale de Luckens SEVERE, il est secrétaire général dans un collège. Convaincu de l'intérêt de la pédagogie, il réalise durant l'année des ateliers de couture (avec des tissus recyclés) à destination des élèves afin de les sensibiliser aux causes environnementales.

Vous pouvez commander directement sur le site internet mais si vous êtes de Fegersheim, vous pouvez venir récupérer votre article en mains propres. Les pièces sont uniques, personne n'aura le même article que vous !

Vous avez des vêtements que vous ne portez plus ? Vous stockez des chutes de tissu ? Contactez C'Vert Couture pour leur donner une nouvelle vie !

C'Vert Couture
 Luckens SEVERE
 10 rue de l'Amiral Ronarc'h
 67640 Fegersheim
 06 15 94 07 23
 contact@cvertcouture.fr
 www.cvertcouture.fr

Connaissez-vous le Head Spa ?

BESOIN D'UNE PAUSE ?
D'UN MOMENT DE DÉTENTE ?

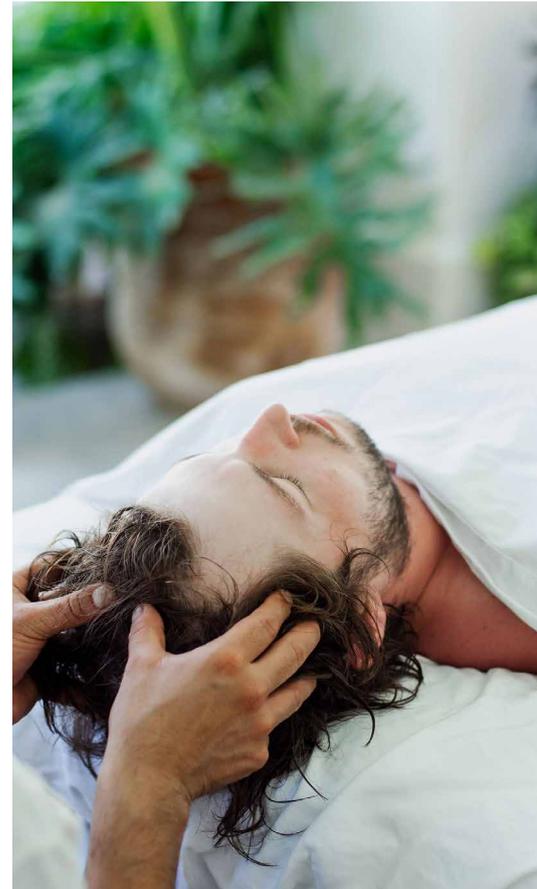
Le Head Spa, c'est quoi ?

Le Head spa tire ses origines de la tradition japonaise du soin du cuir chevelu. Aujourd'hui, il est reconnu comme une expérience holistique qui offre des bienfaits tant physiques que mentaux contribuant à la détente et à la revitalisation du cuir chevelu. Cette pratique a pour but d'améliorer la santé capillaire en stimulant la circulation sanguine, éliminer les impuretés du cuir chevelu, la réduction des tensions mais également une pause relaxante dans votre journée !

Le salon Ere Coiffure propose un nouveau service depuis peu, le Head spa !

Une détente complète, c'est ce que veulent proposer Elodie et Océane Fender, mère et fille. Coiffeuse depuis 11 ans à Fegersheim, Elodie souhaitait proposer une nouvelle prestation à ses clients. Une fois votre formule choisie, un diagnostic de votre cuir chevelu sera fait grâce à une caméra afin de personnaliser totalement le soin.

Des huiles essentielles, des lumières imitant des aurores boréales, de la musique douce, des jets d'eaux : tout est réuni pour vous installer dans une bulle et arrêter le temps. Tous les produits utilisés sont le plus naturel possible. A l'issue du protocole, un thé ou un café vous sera proposé et une coupe ou un coiffage sera réalisé selon vos envies.

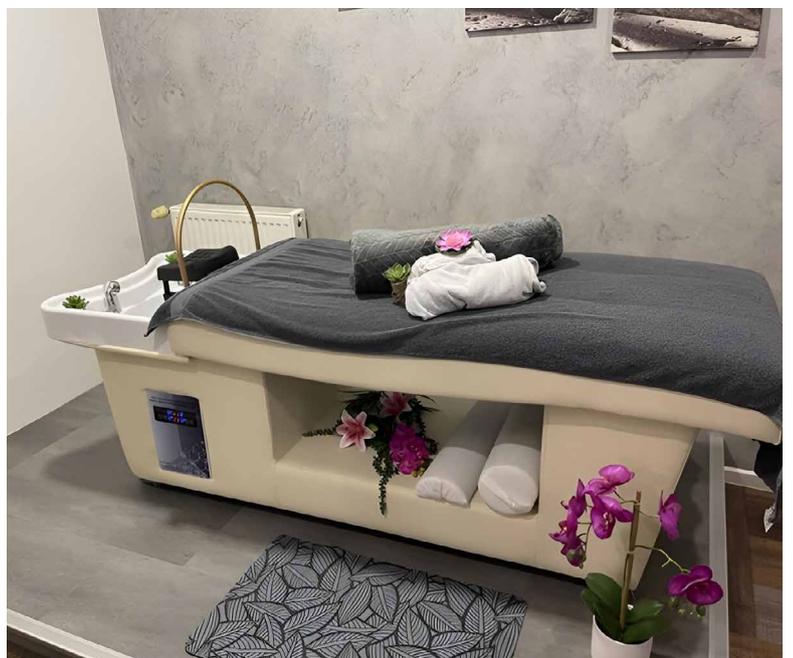


Ere Coiffure

56a Rue de Lyon
67640 Fegersheim

03 88 64 27 29

www.ere-coiffure-fegersheim.fr



FORUM ÉCOCITOYEN

POUR AGIR SUR SON EMPREINTE
CARBONE ET PASSER À L'ACTION !



Le 5 octobre 2024 a eu lieu la troisième édition de notre forum écocitoyen.

L'objectif de cette année : comprendre, évaluer et agir pour réduire son empreinte carbone.

Pour cette nouvelle édition, la commune et le Comité consultatif du développement durable (CCDD) ont décidé de **proposer une version plus conviviale** en mettant en avant des **stands ludiques et interactifs** et en proposant à chaque participant une **crêpe faite maison ainsi qu'une boisson** pour les remercier d'avoir fait le déplacement.

Notre impact sur les ressources de la planète dépend de notre mode de vie au quotidien. Moyens de transport, nourriture, achats, chauffage, les services et produits que nous utilisons... tous ces choix peuvent être convertis en surface de Terre disponible. Petits et grands ont eu l'occasion de **calculer leur empreinte carbone à travers un parcours composé de 32 questions** grâce au jeu Pas-à-pas mis en place par l'Agence du Climat.

La grande attraction de cette édition : les vélocyclettes de Nicolas LIEBAUT. En créant de l'électricité grâce au pédalage, le public découvre les grands principes physiques liés à l'énergie tout en s'amusant avec une sono, un petit train électrique, des effets de lumière...

Les enfants ont, quant à eux, participé à **diverses activités scientifiques** avec les animateurs de l'Opal 67. Ils ont également **fabriqué leurs propres toupies avec du plastique recyclé** grâce à l'ONG strasbourgeoise de protection des océans et des écosystèmes aquatiques Octopus.

Trois collectes étaient organisées le temps de l'après-midi pour les associations Carijou (présente à l'Osterputz d'avril dernier), Eco Vestiaire et Maif Prévention (en partenariat avec Emmaüs Connect). Plusieurs personnes ont rapporté leurs jouets, équipements sportifs ou vieux portables et ordinateurs qui encombraient leurs armoires, afin qu'ils soient reconditionnés et à nouveau utilisés par de nouvelles familles.

Le Forum a pu mettre en lumière les actions entreprises et de belles initiatives bien de chez nous. Ce fut tout d'abord l'occasion de **découvrir la cuisine végétale et le zéro gaspillage** avec un habitant passionné de cuisine, Alain SPINNER, membre du CCDD. Ce stand nous a permis d'obtenir des conseils et astuces d'organisation pour moins gaspiller et faire des économies, tout en dégustant des nems à la choucroute ou un cake au butternut. Luckens SEVERE, créateur de la **friprie écosolidaire C'VERT COUTURE**, était également présent pour nous présenter ses réalisations. Avec des linges de table, des vêtements donnés par ses voisins, ce passionné recycle toutes sortes de tissu pour confectionner des pièces uniques et de bon goût.



Comme chaque fois, la curiosité a fait place à de belles discussions sur les stands et dans les différentes activités proposées.



Rendez-vous en octobre 2025 pour la 4^{ème} édition du Forum écocitoyen !



ASSOCIATIONS

ARBORICULTURE

Société des Arboriculteurs de Fegersheim

L'arboriculture est l'activité qui consiste à cultiver des arbres, à les entretenir et à les sélectionner.

Ainsi, les membres de l'association s'activent, dès le début du printemps et jusqu'au mois de novembre, pour préserver la cinquantaine d'arbres fruitiers du verger-école (essentiellement des pommiers et des poiriers) dans les meilleures conditions pour une bonne année fruitière.

La saison a démarré par un cours de taille d'hiver, le 2 mars 2024, destiné à obtenir un fruitier productif et en bonne santé, et à maîtriser une végétation exubérante. Une trentaine de personnes a profité des conseils prodigués par M. Raymond LEHMANN, moniteur agrée.

Le 22 septembre, l'après-midi porte ouverte au verger-école a été reconduite avec une exposition des variétés de pommes et de poires du verger, une dégustation du jus de pomme frais pressé sur place et des tartes aux fruits ; du jus de pomme stérilisé, des



pommes et de la confiture (pomme-poire et poire-cannelle) ont été proposés à la vente. Pour sensibiliser les plus jeunes à l'activité de l'association et à l'utilité des vergers, les écoles et l'OPAL ont été accueillis les 24 et 25 septembre 2024 ; la présentation du verger-école et la diversité fruitière ainsi qu'un atelier jus de pomme, avec dégustation, a ravi les enfants.

Depuis une vingtaine d'années, l'association organise également un déjeuner-dansant « couscous » où les membres et la population sont cordialement invités ; réservez d'ores-et-déjà la date du 30 mars 2025 pour le prochain couscous.

AGENDA 2025

- > **Vendredi 31 janvier** / 19h30
Assemblée générale
- > **Samedi 8 mars** / 14h au verger-école
Cours de taille
- > **Dimanche 30 mars** / 11h30
Déjeuner-dansant couscous

CONTACT

Roland WEISSROCK, président
1 rue de l'école, Fegersheim
Tél : 03 88 64 17 00 / 06 76 49 96 01
weissrockr@gmail.com

DÉJEUNER-DANSANT COUSCOUS

30 MARS 2025



SOCIÉTÉ DES ARBORICULTEURS
DISTILLATEURS FAMILIAUX
ET AMIS DE LA NATURE DE FEGERSHIM

TALON D'INSCRIPTION

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 MARS 2025

Nom :

Prénom :

Nombre de participants : Groupe :

Nombre d'adultes : x 28,50 €

Nombre d'enfants (- de 12 ans) : x 14,00 €

Total :

**Talon-réponse à retourner au président
avant le 15 mars 2025 :**

Roland WEISSROCK, 1 rue de l'École
accompagné de votre chèque libellé à l'ordre
de « Arboriculture Fegersheim »

50% du montant sera
conservé à titre d'arrhes,
pour toute **annulation après**
la **date limite d'inscription**



THÉÂTRE

Le Grand Malheur du Cercle Saint Maurice

Le Cercle Saint Maurice va présenter une comédie intitulée « Grand Malheur » en 3 actes en la salle paroissiale de Fegersheim. L'action se déroule dans un lieu de cure. Les actrices et acteurs sont à l'ouvrage depuis octobre pour vous interpréter des personnages hauts en couleur et un brin déjantés chers à l'auteur Bernd Gombold. Gageons que notre metteur en scène Jacky Schaal et toute la troupe sauront ravir une nouvelle fois les nombreux amoureux de dialecte alsacien le tout dans une ambiance peignoirs de bain et huile de massage.



DATES DES REPRÉSENTATIONS 2025

Samedi 11 janvier > 20h30	Dimanche 12 janvier > 14h30
Samedi 18 janvier > 20h30	Dimanche 19 janvier > 14h30
Samedi 1er février > 20h30	Dimanche 2 février > 14h30



TENNIS DE TABLE

Un nouveau bureau

À l'occasion de la dernière Assemblée Générale du club de Tennis de table de Fegersheim-Ohnheim le 3 octobre 2024, l'ensemble du Bureau de l'association a été modifié. Les nouveaux membres sont :

Président : Christian STOLL
3 rue Gounod, 67640 Lipsheim
Tél : 06 30 83 72 75
tennisdetablefeg@gmail.com

Trésorière : Noëlle GOETTER
6 rue du Commandant L'Herminier
67640 Fegersheim

Secrétaire : Bernard GOETTER
6 rue du Commandant L'Herminier
67640 Fegersheim

Assesseurs : Jean-Marie ROYER,
7 rue des Lilas 67640 Fegersheim
Emmanuel CHOFFEL,
13 a rue St. Pierre 67115 Plobsheim

Le siège de l'association est fixé à l'adresse du Président auquel vous voudrez bien vous adresser pour toute inscription. Nous pratiquons uniquement une activité loisirs actuellement. Par conséquent aucune équipe n'est inscrite en compétition. Les séances se déroulent le mardi matin de 9h à 11h et le jeudi soir de 20h à 22h

Remarque : nous ne disposons à l'heure actuelle d'aucun élément permettant l'accueil et la formation des plus jeunes à savoir entraîneur, tables et raquettes spécifiques.

THÉÂTRE

S'Fajerscher Baaretheater

Comme chaque année, la troupe de théâtre alsacien S'Fajerscher Baaretheater vous propose quatre dates pour ses représentations, à savoir le vendredi 16 et les samedis 17 et 24 mai à 20h ainsi que le dimanche 25 mai à 14h30. À cette dernière date, il vous sera possible de déguster un repas en toute convivialité à l'occasion de la fête des mères, avant la représentation.

La pièce «Mer han a Geist im Hus !» de Delphine Gasser, déjà travaillée par notre

troupe, vous emmènera dans une famille peu ordinaire. Le mari, Antoine, est désespéré : il ne peut plus supporter l'autorité de sa femme Elisabeth. Il se sent persécuté tous les jours, et cherche donc un moyen pour se débarrasser d'elle. Mais les choses ne se passent pas du tout comme prévu, car le personnel de maison gêne ses plans sans s'en rendre compte. Avec François, le voisin et acolyte d'Antoine, ils vont précipiter ce dernier dans une situation hors de contrôle incluant un gendarme zélé, une bonne sœur et une voyante non-voyante.

Plus d'infos sur les réservations :
Par SMS au 06 68 01 29 16 ou email
à sfajerscher.baaretheater@gmail.com



Spritz aux amandes

INGRÉDIENTS

- 200 g de beurre mou
- 100 g de sucre glace
- 2 œufs
- 1 paquet de sucre vanillé
- 120 g de poudre d'amandes
- 4 cs de maïzena
- 2 cc de levure chimique
- 150 g de farine
- Chocolat au lait pour la couverture

PRÉPARATION

Battre au fouet électrique le beurre et le sucre, rajouter les œufs et le sucre vanillé puis le reste des ingrédients. Former les spritz à la poche à douille et cuire 13 min à 180° dans un four préchauffé. Tremper les extrémités dans le chocolat au lait fondu.



Petites fleurs de châtaigne

INGRÉDIENTS

- 125 g de farine de châtaigne
- 125 g de farine à pâtisserie
- 150 g de beurre
- 1 œuf
- 120 g de sucre glace
- 1 cc de levure chimique

PRÉPARATION

Sabler à la feuille au robot et laisser reposer la pâte 2h. Etaler et emporte-piécer. Cuire 12 min à 180°



Fleurs à la confiture

INGRÉDIENTS

- 240 g de beurre mou
- 160 g de sucre glace
- 2 œufs
- 1 paquet de sucre vanillé
- 140 g de poudre d'amandes
- 360 g de farine
- Chocolat au lait pour la couverture + confiture d'abricot

PRÉPARATION

Mélanger le beurre et le sucre, les œufs et le sucre vanillé puis le reste des ingrédients. Former les fleurs à la poche à douilles et faire un trou au milieu avec le doigt trempé dans de la farine. Cuire 10 à 15 min à 180° dans un four préchauffé. Tremper la moitié dans le chocolat fondu et remplir le trou avec la confiture d'abricot.



Palets fourrés à la pâte d'amande

INGRÉDIENTS

- 200 g de beurre
- 200 g de sucre glace
- 7 blancs d'œufs
- 250 g de farine à pâtisserie
- 1 cc de levure chimique
- Pâte d'amande et rhum – ou pralin et chocolat noir

PRÉPARATION

Battre en mousse pendant 10 min le beurre avec le sucre. Rajouter les blancs d'œufs non battus puis la farine. Dresser des palets d'1 cm de diam. et cuire 8 min à 170° Ramollir la pâte d'amande avec du rhum et coller 2 palets ensemble. Tremper dans le chocolat fondu.

AGENDA

Janvier



Vendredi 10 janvier 2025
Cérémonie des vœux du Maire
 > À 20h au Centre Sportif et Culturel



Samedi 11 janvier 2025
« Grand Malheur »
 A Komedi in 3 Akt par le Cercle Saint Maurice de Fegersheim
 > À 20h30 au Foyer Paroissial
 Réservations à partir du 2 janvier : 06 83 52 42 24

Dimanche 12 janvier 2025
« Grand Malheur »
 A Komedi in 3 Akt par le Cercle Saint Maurice de Fegersheim
 > À 14h30 au Foyer Paroissial
 Réservations à partir du 2 janvier : 06 83 52 42 24

Samedi 18 janvier 2025
« Grand Malheur »
 A Komedi in 3 Akt par le Cercle Saint Maurice de Fegersheim
 > À 20h30 au Foyer Paroissial
 Réservations à partir du 2 janvier : 06 83 52 42 24



Dimanche 19 janvier 2025
Vide Grenier en Salle de l'AFF
 Vente directe entre particuliers
 > De 9h à 15h30 au CSC
 Réservations au 06 42 39 18 13

Dimanche 19 janvier 2025
« Grand Malheur »
 A Komedi in 3 Akt par le Cercle Saint Maurice de Fegersheim
 > À 14h30 au Foyer Paroissial
 Réservations à partir du 2 janvier : 06 83 52 42 24



Samedi 25 janvier
Nuit de la lecture
 > 14h30-16h : Atelier jeunesse avec l'auteur Laurence Kubler (pour les 7-12 ans)
 > 17h-19h : Atelier d'écriture adulte
 > À partir de 19h30 : Soirée vintage avec « La Camelote » des Frangins Lindecker (concert de chansons françaises). Petite buvette sur place. Tous les événements sont gratuits sur inscription auprès de la CLEF

Février

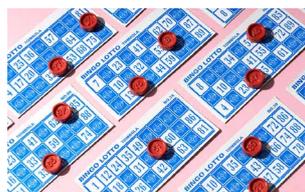
Samedi 1er février 2025
« Grand Malheur »
 A Komedi in 3 Akt par le Cercle Saint Maurice de Fegersheim
 > À 20h30 au Foyer Paroissial
 Réservations à partir du 2 janvier : 06 83 52 42 24



Samedi 1er et 7 février
Atelier de chant « Initiation aux polyphonies bulgares »
 > À 10h. Découverte du style, de la technique et du phrasé du chant bulgare avec le groupe Ispolin. Public adolescent et adulte (aucune notion requise). Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

Dimanche 2 février 2025
« Grand Malheur »
 A Komedi in 3 Akt par le Cercle Saint Maurice de Fegersheim
 > À 14h30 au Foyer Paroissial
 Réservations à partir du 2 janvier : 06 83 52 42 24

Mercredi 5 février 2025
Collecte de sang
 de 16h30 à 20h au Centre Sportif et Culturel de Lipsheim.



Samedi 8 février 2025
LOTO animé par Christophe
 > Au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim. Ouverture de la salle à 19h et début du jeu à 20h. Buvette et restauration sur place. Réservations : 06 84 81 60 66



Mercredi 12 février
Atelier de linogravure
 Gravure sur bois inspirée de la mythologie grecque et romaine pour réaliser des tampons.
 > De 14h à 17h. Pour les 8-12 ans. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF (nombre de places très limitée)



Vendredi 14 février
Concert ISPOLIN
 Polyphonie bulgare
 > À 20h. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF



Vendredi 28 février à 20h
Spectacle « L'Odyssée d'Ulysse »
 L'histoire d'Ulysse synthétisée en version humoristique par Julien Mallet-Cosson (Impro Alsace)
 Tout public. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

Mars

Samedi 1er mars 2025
Concours de pêche par équipe
 Possibilité de se joindre au repas (Couscous Poulet/merguez + dessert + café)
 Réservations : 06 16 06 07 80



Dimanche 16 mars 2025
Bourse aux vêtements, jouets et périculture de l'AFF
 Vente directe entre particuliers
 > De 9h à 15h30 au CSC
 Réservations au 06 42 39 18 13

Mercredi 19 mars
Heure du conte
 > À 10h30 à la CLEF
 Pour les 3 - 6 ans. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

Mercredi 26 mars
Après-midi jeux
 > À partir de 14h30
 Jeux de société animés par l'équipe de la ludothèque de la CLEF. Tout public. Entrée libre



Judi 27 mars
« Pour une découverte de la culture bulgare »
 > À 19h30
 Apéro bulgare suivi d'une lecture-rencontre avec l'auteur Elitza Gueorguieva. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF

Avril

Mercredi 16 avril
Atelier d'illustration jeunesse
 avec Julia Fréchette
 > de 14h à 16h30
 Pour les 7-10 ans. Gratuit sur inscription auprès de la CLEF



Week-end du 18 au 20 avril
Festival du Jeu vidéo
 Organisé par Original Event



Vendredi 25 avril
Concert JJH POTTER
 Indie folk.
 Après une résidence de création à la CLEF en 2024, l'artiste revient pour présenter son projet musical abouti.
 > À 20h au Caveau
 Gratuit sur inscription auprès de la CLEF



Samedi 26 avril
Osterputz
 > Au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim

— INVITATION —

Soirée des vœux

La municipalité de Fegersheim-Ohnheim a le plaisir
de vous inviter à la Soirée des vœux.

VENDREDI 10 JANVIER 2025 À 20H
AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL

Un vin d'honneur sera offert
à l'issue de la cérémonie



Commune de Fegersheim-Ohnheim • 50 rue de Lyon • 67640 Fegersheim
03 88 59 04 59 • mairie@fegersheim.fr • www.fegersheim.fr

REJOIGNEZ-NOUS !  Commune de Fegersheim-Ohnheim  Mairie de Fegersheim  @Fegstagram

